

ACTUALITES PNNS 4



Numéro 12

Juin 2024

■ Comité de suivi du PNNS 4 du 20 juin 2024

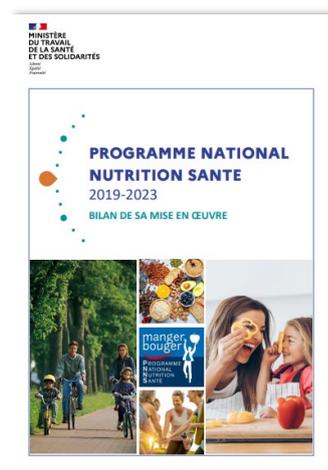


Le 20 juin 2024 s'est déroulé le dernier Comité de suivi du 4^{ème} Programme national nutrition santé 2019-2023, sous la Présidence du Pr Nizri. Ce Comité a permis de restituer auprès des parties prenantes le bilan du PNNS 4, dans les perspectives de l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) et du prochain PNNS 2025-2030. La réunion du Comité s'est composée de deux tables rondes afin d'échanger (1) sur la promotion d'une alimentation et d'une activité physique saines et durables, dans les perspectives de la SNANC et du PNNS 5 et (2) sur la lutte contre les inégalités sociales et territoriales et leur prise en compte dans les politiques en matière d'alimentation et d'activité physique. Ce comité de suivi du 4^{ème} volet du PNNS a permis de mettre en avant les

réussites de ces 5 dernières années, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la nutrition et de la santé, tant au niveau national que local, et d'évoquer les défis à relever à l'horizon 2030.

■ Publication du bilan du PNNS 4

Dans la perspective du prochain Programme national nutrition santé (PNNS 5), le bilan du 4^{ème} volet du PNNS a été publié à la suite du dernier comité de suivi le 20 juin 2024, sur la base des contributions de l'ensemble des acteurs pilotes. Après 5 ans de mise en œuvre du PNNS 4, ce document permet de dresser le bilan de l'avancée des actions, tant sur le volet de l'alimentation que de l'activité physique. Parmi les résultats obtenus, il est notamment possible de mentionner la réduction de 20 % des teneurs en sel dans le pain depuis 2015 grâce à un engagement des professionnels de la boulangerie, le déploiement du Nutri-Score avec plus de 1 400 entreprises engagées en 2024, le développement de la pratique de l'activité physique adaptée (APA) avec l'élargissement du champ de la prescription de l'APA, la diffusion des nouvelles recommandations nutritionnelles pour les 0-3 ans, les enfants et les adolescents, la publication d'une nouvelle charte d'engagements PNNS rénovée pour les collectivités et les entreprises, ou encore la publication de guides et de référentiels de formation des cuisiniers pour améliorer la qualité de l'offre en restauration collective et accompagner l'expérimentation du menu végétarien hebdomadaire en restauration scolaire.



Consulter le bilan et sa synthèse : <https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/le-programme-national-nutrition-sante/article/programme-national-nutrition-sante-pnns-professionnels>

■ Retour sur la 4^e édition des Journées nationales des Maisons Sport-Santé, les 6-7 juin 2024 à Vichy

Le ministère chargé de la santé et le ministère chargé des sports et des JOP, via son Pôle ressources national sport-santé bien-être, co-pilotaient la 4^{ème} édition des Journées nationales des Maisons Sport Santé. Celles-ci ont rassemblé près de 500 participants : professionnels des MSS, institutionnels (ARS, DRAJES), acteurs du sport-santé : fédérations sportives, mutuelles, collectivités, chercheurs... L'objectif était de promouvoir le rôle et les missions des MSS, de favoriser leur montée en compétence, le partage d'expériences et les échanges entre acteurs nationaux, régionaux et communaux du sport et de la santé. A travers 7 ateliers axés sur les missions des MSS, 9 conférences, un village sport-santé (stands, posters), de nombreux sujets ont été abordés (MSS et CPTS, maillage territorial, santé mentale, accueil des publics en situation de handicap, interventions

en milieu professionnel, pour n'en citer que quelques-uns). Labellisé Grande cause nationale 2024, cet évènement a mis en lumière les enjeux de promotion de la santé et médico-économiques associés au déploiement des MSS, désormais au nombre de 506. Enfin, félicitations à Lisa Moyon, lauréate du concours « Ma thèse en 180 secondes » organisé pour la première fois lors des journées, pour la présentation de ses travaux sur les liens entre obésité et estime de soi des femmes.

Les contenus issus des journées seront prochainement en ligne sur le site du [PRN](#).



■ Remise du rapport sur la promotion de la variété des images corporelles afin d'améliorer la prévention et la prise en charge de l'obésité par le CNAO

Le dernier Comité de suivi du PNNS 4 a été l'occasion pour le Collectif national des associations d'obèses (CNAO) de remettre à Sarah Sauneron, directrice générale adjointe de la Santé, le rapport du groupe de travail qu'il a piloté sur la promotion de la variété des images corporelles afin d'améliorer la prévention et la prise en charge de l'obésité. Présidée par Anne-Sophie Joly, cette association fait le lien entre les institutions et les associations en région, coordonne les actions au niveau national et local, et apporte son expertise sur l'obésité et les problèmes de surpoids dans différentes instances dont la HAS. Devenu un acteur important de la lutte contre la grossophobie, le CNAO s'est vu confier le pilotage d'un groupe de travail dans le cadre de l'objectif 14 du PNNS 4. Issu de ce travail, le rapport identifie 108 recommandations pour agir sur l'environnement et sur les comportements individuels. 20 de ces recommandations identifiées comme prioritaires ont été présentées lors du Comité de suivi du PNSS. Le rapport définitif est attendu pour septembre. Les préconisations seront ensuite étudiées par les administrations concernées et alimenteront la réflexion dans le cadre, notamment, de l'élaboration du prochain PNNS.



■ Activité physique et sédentarité : Les recommandations sont-elles bien connues ? Que sait-on des prévalences régionales ?



Inactivité physique et sédentarité sont deux facteurs de risques majeurs et distincts de nombreuses maladies chroniques. Des données récemment publiées dans le BEH issues du Baromètre de Santé publique France 2021 mettent en lumière des résultats clairs. **La recommandation sur l'activité physique (AP) est insuffisamment**

connue : si 96,7% des adultes français citent « au moins 30 minutes d'activité physique par jour », moins d'un quart associe cette recommandation à la bonne intensité. Seuls 21,6 % des adultes connaissent la recommandation complète sur l'activité physique. Concernant la sédentarité, le constat diffère avec une croyance élevée qu'il faut rompre la sédentarité plus souvent que ce qui est recommandé actuellement (au moins toutes les 2h) : cela pourrait conduire à réinterroger la recommandation, d'autant que des travaux scientifiques récents soulignent les bénéfices sanitaires de ruptures de sédentarité toutes les heures ou demi-heures. Des inégalités sociales et territoriales sont mises en évidence. **L'atteinte des recommandations d'AP varie de plus de 15 points selon les régions.** Ainsi la Bretagne et l'Occitanie se distinguent par des prévalences d'AP significativement supérieures à la moyenne régionale tant chez les hommes que chez les femmes, à l'inverse de l'Ile de France et des Hauts de France. Un paradoxe socio-économique apparaît, l'inactivité physique touchant plus facilement les classes ouvrières et la sédentarité le secteur tertiaire. **Le niveau d'AP reste encore lié au genre et à la position socio-économique**, avec une pratique plus importante chez les hommes et les personnes les plus diplômées. Les femmes sont plus à risque de combiner les deux facteurs de risque de l'inactivité physique et de la sédentarité. Cela ouvre la voie à de nouvelles manières de communiquer sur ces sujets auprès de chaque territoire – avec la nécessité d'adapter et de prioriser les actions à mener auprès des acteurs locaux et des populations.

Lire les articles : [BEH Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 2024, n° 12.](#)

[Connaissance des recommandations sur l'activité physique et la sédentarité, comportements et perceptions : résultats du Baromètre de Santé publique France 2021.](#)

[Prévalences nationales et régionales de l'activité physique et de la sédentarité des adultes en France : résultats du Baromètre de Santé publique France 2021](#)

- **Publication par l'Anses de son avis relatif à la répartition temporelle des prises alimentaires, réalisé dans le cadre de l'actualisation des repères du PNNS ; ainsi que son avis relatif aux recommandations nutritionnelles sur le petit déjeuner**

Dans le prolongement de ses travaux sur les repères alimentaires du PNNS, l'Anses a souhaité approfondir les effets sur la santé de la répartition des prises alimentaires au cours de la journée. En parallèle, l'agence s'est également penchée sur les risques associés à l'absence de petit déjeuner chez les enfants.

En savoir plus :

[Lire l'avis et rapport de l'Anses relatifs à l'actualisation des repères du PNNS : répartition temporelle des prises alimentaires](#)
[Consulter la note AST de l'Anses relative aux recommandations nutritionnelles sur le petit déjeuner et à l'impact attendu de la distribution de petits déjeuners dans les écoles - 1ère partie](#)
[Consulter la note AST relative aux recommandations nutritionnelles sur le petit déjeuner et à l'impact attendu de la distribution de petits déjeuners dans les écoles - 2de partie : risques sanitaires liés à l'absence de consommation de petit déjeuner](#)

- **Nouveau flyer pour valoriser la procédure d'attribution du logo PNNS**

Pour faire connaître la procédure d'attribution du logo PNNS pour les supports, un flyer a été créé. L'apposition du logo PNNS « Ce support est conforme au PNNS » permet de contribuer à assurer la cohérence globale des informations en nutrition et de mutualiser les outils existants.

Si vous souhaitez visualiser et diffuser ce nouveau support de communication, vous pouvez le retrouver sur le site internet du [Réseau d'Acteurs du PNNS](#).

